

Master droit de la propriété intellectuelle

Par **Nanette**, le **21/04/2010** à **14:06**

Bonjour, je suis actuellement en L3 de droit privé à l'université Nanterre, j'aimerais faire un master 2 du droit de la propriété intellectuelle mais il n'y a pas ce master dans ma fac, à part assas (il faut avoir d'excellentes notes pour y rentrer ce qui n'est pas du tout mon cas) connaissez vous une fac qui propose ce master?

Et quel master 1 choisir? droit privé ou droit des affaires? il n'y a même pas droit privé à nanterre, juste droit des affaires..

Sinon pensez vous que la sorbonne soit mieux que nanterre?

Par **Nanette**, le **22/04/2010** à **10:13**

Personne ne peut m'aider?

Par **jeeecy**, le **22/04/2010** à **11:12**

Pour la PI une des meilleures fac c'est Poitiers il me semble ;)

Par **Nanette**, le **22/04/2010** à **12:48**

Poitiers?? il n'y en a pas d'autres à Paris (et sinon est ce que c'est très sélectif?

Par **jeeecy**, le **22/04/2010** à **14:23**

je n'en ai aucune idée, je sais seulement que Poitiers est très très réputé en PI

Pour le reste, je n'en sais rien ;)

Par **Nanette**, le **22/04/2010** à **18:36**

:shock:

tres bien merci, si d'autres ont plus d'info..? parce que Poitiers ca me dit rien du tt Image not found or type unknown

Par **Nanette**, le **06/05/2010** à **12:01**

une fac m'a dit que pour faire M2 propriété intellectuelle c'etait mieux de faire M1 de droit des :shock:

affaires et une autre m'a dit que c'etait mieux de faire droit privé Image not found or type unknown votre avis?

Par **Irony**, le **06/05/2010** à **15:43**

J'ai pas d'avis sur ta dernière question, mais sinon reste à Paris, ne va pas t'enterrer à Poitiers !

Tu n'as qu'à demander Assas, on ne sait jamais... ça dépend ce que tu appelles ne pas avoir "du tout" de bonnes notes, mais je sais qu'à Assas, c'est sûr que le mieux c'est d'avoir une mention (donc au moins 13), mais paraît-il qu'aux alentours de 12, tu as tes chances aussi. Bref, ça ne coûte rien de tenter ! Parfois on a des surprises... En plus la sélection se fait sur un dossier entier, pas QUE sur les notes (même si évidemment, ça joue).

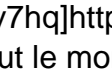
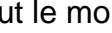
Par **Yann**, le **06/05/2010** à **15:56**

[quote="Irony":2fvfv7hq] reste à Paris, ne va pas t'enterrer à Poitiers ![/quote:2fvfv7hq]

Image not found or type unknown Hors la capitale point de salut Image not found or type unknown
:?:

Image not found or type unknown Avis à la population: existe-t-il une forme de vie intelligente au delà du périph?

Pour répondre à Nanette, je pense que chacun prêche pour sa paroisse, donc chaque fac a du essayer de te vendre son produit. Ce qui compte avant tout c'est de savoir quel M2 tu vises et quels sont les prérequis pour ce M2, une fois que tu sais quel M2 a ta préférence tu peux aviser.

A mon époque (et c'était il y a pas si longtemps que çahttp://smileys.sur-la-toile.com/repository/Reflexion/vieux-smiley.gif) tout le monde utilisait le lamy des troisièmes cycles pour avoir ces infos. C'était un bouquin que lamy sortait tous les ans et

qui recensait la plupart des M2 avec leurs spécificités et deux trois infos sur chaque. La corpo (et juristudiant) les distribuait gratos. Ça existe encore?


Par **mathou**, le **06/05/2010** à **19:52**

[quote="Nanette":ymkc6m2r]une fac m'a dit que pour faire M2 propriété intellectuelle c'était mieux de faire M1 de droit des affaires et une autre m'a dit que c'était mieux de faire droit privé. Shock.

privé  votre avis?[/quote:ymkc6m2r]

Salut Nanette,

:lol:

En fait ça dépend de la fac. Réponse de normand 

Concrètement, c'est le contenu du diplôme qu'il te faut regarder.

Le master droit privé que j'ai fait il y a quelques années comprenait en matières fondamentales du droit bancaire, procédures collectives, successions, etc, et préparait au notariat notamment. Actuellement sous sa nouvelle forme, la plupart des matières patrimoniales ne sont plus étudiées en TD : il faut choisir le master droit des affaires si tu souhaites les travailler, puisque le master DPG propose maintenant libertés fonda et procédure en fonda.

Il te faut vérifier les pré-requis des masters 2 PI que tu vises (sur le site des facs par exemple). Le plus souvent ils indiquent les matières qu'il faut avoir vu : plusieurs matières de PI, droit des multimédias, droit des affaires... A partir du moment où tu peux justifier avoir suivi ces matières par ton bulletin de notes, peu importe l'intitulé de ton diplôme. Certains M2 te font aussi passer des tests d'entrée.

Le [i:ymkc6m2r]must[/i:ymkc6m2r] est de faire un stage le plus tôt possible dans un domaine maniant la PI. La sélection en M2 étant rude, ce sera un atout appréciable, même s'il s'agit de plusieurs stages de découverte. A première vue, le droit des affaires correspond davantage à la PI. Essaie peut-être d'envoyer un MP à Kem, elle s'y connaît mieux que moi.

Prépare également des dossiers pour plusieurs facs. Un M2 est limité à 20-25 places maxi en présentiel et a un quota d'admission d'étudiants " locaux " et d'étudiants venus d'autres facs - tu as même des directeurs qui ont des critères un peu particuliers, genre un nombre égal de garçons et de filles, peu importe leurs résultats. Même si tu remplis tous les critères, tu n'es pas sûre d'être prise. C'est donc plus prudent de candidater partout afin de ne pas se retrouver sans M2 (au pire tu fais un autre M1 et des stages avant de retenter l'année d'après, mais ce n'est jamais agréable).

Sur réseau étudiant et le village de la justice tu trouveras des dizaines de sujet sur les M2, ça te donnera la température du master, et surtout des indications sur le directeur.

Il faut aussi distinguer les M2 recherche en PI des M2 pro.

Concernant Assas, si on est dans le cadre d'un transfert de dossier, la moyenne minimale était de 14 à mon époque. Ca faisait partie des conditions d'acceptation d'étude du dossier.

Irony : les facs de droit se valent pendant la licence, mais elles se spécialisent énormément durant le master, encore plus en M2. Du coup les meilleures facs dans certains domaines ne sont pas à Paris : elles misent sur la création de M2 originaux ou peu courants pour attirer en province, et certaines mettent de gros moyens pour éviter la concurrence des autres facs. Par exemple, gestion de patrimoine = Clermont, consommation = Aix... Bien sûr, chaque M2 fait sa pub et vante son excellence, même si tout étudiant de M2 grincera des dents à l'évocation

de l'organisation du master ou des examens... Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **06/05/2010** à **19:53**

Le guide Lamy existe encore mais pour l'avoir utilisé l'année dernière, je l'ai trouvé assez

incomplet et avec pas mal d'erreurs. Image not found or type unknown

Par **Nanette**, le **06/05/2010** à **20:12**

merci pour vos réponses, je suis justement à la recherche d'un stage pour le mois de juin/juillet dans un cabinet de droit des affaires/propriété intellectuelle mais je n'ai aucune

réponse Image not found or type unknown

Par **doui**, le **06/05/2010** à **22:40**

En même temps sans vouloir te décourager, le droit de la PI c'est archi bouché, même en sortant d'Assas je le crains. Après tu trouveras sûrement des stages (enfin là tu te réveilles un peu tard pour juin/juillet), d'ailleurs il se dit justement qu'on trouve quasi exclusivement que des stages en PI ...